

INDEX **DE VIABILITÉ DES** **MÉDIAS**

2006/2007

**Développement de
Médias Indépendants
Viables
au Afrique**



INDEX DE VIABILITÉ DES MÉDIAS 2006-2007

Le développement de médias indépendants viables au Afrique

www.irex.org/msi

Copyright © 2008 par IREX

IREX

2121 K Street, NW, Suite 700

Washington, DC 20037

E-mail: msi@irex.org

Téléphone : (202) 628-8188

Télécopieur : (202) 628-8189

www.irex.org

Coordonnateur de projet : Leon Morse

Contribution aux projets d'IREX et à la rédaction: Blake Saville, Drusilla Menaker, Mark Whitehouse

Réviseurs: Carolyn Feola de Rugamas, Carolyn.Ink; Kelly Kramer, WORDtoWORD Editorial Services

Conception et mise en page : OmniStudio, Washington, DC

Imprimeur : Kirby Lithographic Company, Inc., Arlington, VA

Traduction : Réseau Liberté Inc., Montréal, Québec, Canada

Notification de droits : il est permis d'afficher, de photocopier et de distribuer l'IVM en totalité ou en partie, pourvu que : (a) les documents portent la mention « L'Index de viabilité des médias est un produit de l'IREX grâce au financement de l'Agence canadienne de développement international, l'Institut de la Banque mondiale, et USAID. » ; (b) l'IVM est utilisé uniquement à des fins personnelles, non commerciales ou informationnelles ; et (c) aucune modification à l'IVM n'est effectuée.

Remerciements : cette publication a été rendue possible grâce au soutien de l'Agence canadienne de développement international, l'Institut de la Banque mondiale, et l'Agence des États-Unis pour le développement international en vertu de l'accord de coopération no DFD-A-00-05-00243 (MSI-MENA), suite à une commande de l'Academy for Educational Development.

Avis de non-responsabilité : les opinions exprimées dans cette publication sont celles des panélistes et autres chercheurs, et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, ACDI, USAID, ou IREX.

ISSN 1546-0878

Le panel a attribué à Djibouti une moyenne globale de 1,42. Les notes de la plupart des objectifs étaient très près de cette moyenne. Seul l'objectif 5, Institutions de soutien, était loin derrière les autres avec 1,27. Cette moyenne globale indique que Djibouti atteint les objectifs minimaux de l'IVM, mais de nombreux désavantages institutionnalisés s'imposent toujours aux médias.



DJIBOUTI

La République de Djibouti, située dans la Corne de l'Afrique, a obtenu son indépendance de la France le 27 juin 1977. Comme le pays est plutôt désertique, sa situation géographique constitue son principal actif. Plusieurs pays africains sans littoral utilisent ses installations de transport et lui rapportent des taxes de transit et des droits de port dont il a grand besoin. Le contrôle de l'accès à la mer Rouge revêt une importance stratégique capitale et lui assure un débit régulier d'aide étrangère. La France y a stationné des milliers de troupes et y fait fonctionner des bases navales et aériennes, contribuant ainsi directement et indirectement aux revenus du pays. Les Etats-Unis, dans leur effort de combat contre le terrorisme, ont aussi posté des troupes à Djibouti, leur seule base africaine. Ces liens étroits ne se sont cependant pas traduits en un soutien accru aux libertés démocratiques.

Quand Djibouti a acquis son indépendance, Hassan Gouled Aptidon en est devenu le premier président. Il a établi un parti unique à tendance autoritaire et a exercé la présidence jusqu'en 1999. Au début des années 90, des tensions se sont élevées entre les Afars et les Issas au sujet de la main mise des Issas sur le pouvoir politique, tel qu'orchestré par le président Aptidon, et ont débouché sur une guerre civile. La pression politique française a donné lieu à une nouvelle constitution et à un pluripartisme limité. Ainsi, Djibouti a tenu ses premières élections présidentielles pluripartistes en 1999. Un accord de paix signé en 2001 a mis fin à la guerre civile et le pays connaît la paix depuis lors malgré les troubles qui agitent les pays voisins.

Djibouti est une république semi-présidentielle dont le gouvernement central assume le pouvoir exécutif et où le pouvoir législatif est exercé par le gouvernement et par le parlement. Le Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP), parti du président Ismaïl Omar Guelleh, domine le gouvernement. Ismaïl Omar Guelleh a été élu en tant que deuxième président aux élections de 1999 et est toujours en poste depuis sa réélection en 2005. Bien que les partis d'opposition soient autorisés, leurs chances d'accéder au pouvoir dans un avenir rapproché sont minces et dans les faits, Djibouti demeure un système à parti unique.

Le régime Aptidon a rejeté l'établissement de médias indépendants et imposé des restrictions à la liberté d'expression, par contre les dispositions les plus sévères d'une loi datant de 1990 n'ont pas été adoptées. Les élections pluripartistes n'ont pas conduit à la mise en place de médias indépendants. Les médias qui sont sous l'égide du gouvernement (et biaisés) dominent; et les médias de l'opposition ripostent avec de l'information qui appuient leurs programmes politiques. De nouvelles lois qui permettraient et définiraient des droits élargis pour les médias ont été approuvées, mais elles n'ont pas encore été mises en application par le gouvernement. Seul le temps révélera si ces changements mèneront à l'implantation de médias désireux de fournir de l'information objective aux citoyens de Djibouti.

COUP D'ŒIL SUR LE DJIBOUTI

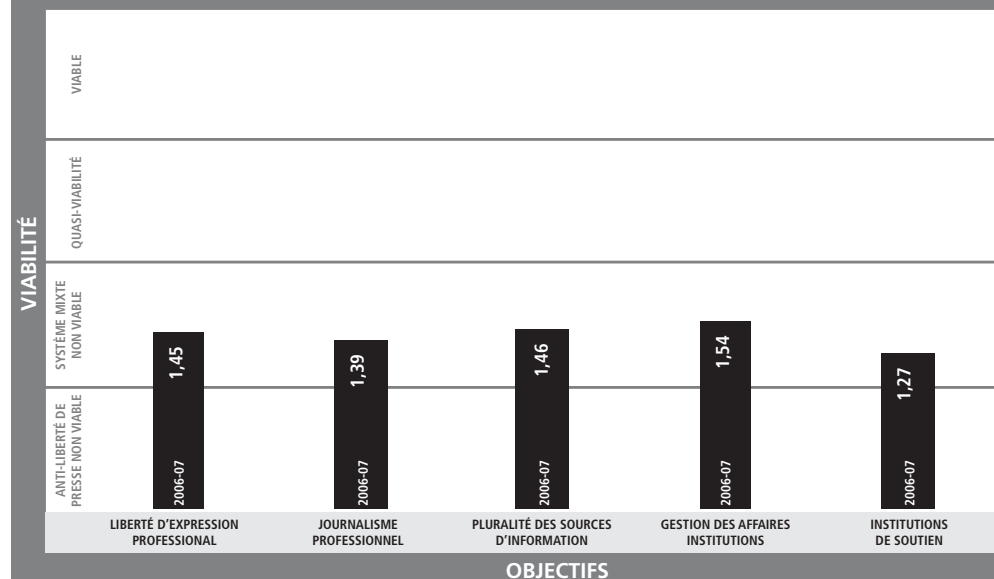
GÉNÉRAL

- > **Population** : 496 374 (estimation de juillet 2007, *CIA World Factbook*)
- > **Capitale** : Djibouti
- > **Groupes ethniques (en % de la population)** : Somalis 60 %; Afars 35 %; autres 5 % (*CIA World Factbook*)
- > **Religions (en % de la population)** : musulmans 94 %; chrétiens 6 % (*CIA World Factbook*)
- > **Langues (en % de la population)** : français (langue officielle), arabe (langue officielle), somali, afar (*CIA World Factbook*)
- > **RNB (Atlas 2006)** : 857 millions de dollars US (Banque mondiale de développement, 2007)
- > **RNB par habitant (Atlas 2006)** : 2 540 \$ US (Banque mondiale de développement, 2007)
- > **Taux d'alphabétisme** : 67,9 % (hommes 78 %; femmes 58,4 % (estimation 2003, *CIA World Factbook*)
- > **Président ou autorité suprême** : Ismaïl Omar Guelleh (depuis le 8 mai 1999)

DONNÉES RELATIVES AUX MÉDIAS

- > **Nombre de médias de la presse écrite, de stations de radio et de stations de télévision en activité** : *La Nation*, *Al-Qarn* et Radio Télévision de Djibouti (RTD)
- > **Statistiques sur la circulation des journaux** : deux principaux journaux en circulation : *La Nation* : 2000, *Al-Qarn* : 500
- > **Indices d'écoute** : S. O.
- > **Agences de presse** : Agence Djiboutienne d'Information (propriété de l'État)
- > **Revenu annuel du secteur des médias provenant de la publicité** : S. O.
- > **Nombre d'utilisateurs d'Internet** : 11 000 (estimation 2006, *CIA World Factbook*)

INDEX DE VIABILITÉ DES MÉDIAS: DJIBOUTI



Anti-liberté de presse non viable (0-1) : le pays répond peu ou pas aux objectifs. Le gouvernement et les lois nuisent activement au développement de la liberté des médias, le professionnalisme est à un très bas niveau, et l'activité de l'industrie des médias est minime.

Système mixte non viable (1-2) : le pays répond peu aux objectifs, et des segments du système juridique et du gouvernement s'opposent à un système favorisant la liberté des médias. Les progrès évidents en matière de défense de la liberté de presse, professionnalisme et nouveaux médias sont trop récents pour juger de la viabilité.

Quasi-viabilité (2-3) : le pays a réalisé des progrès dans l'atteinte de plusieurs objectifs, relativement aux normes légales, au professionnalisme, et soutien du milieu des affaires envers les médias indépendants. Les progrès ont résisté aux changements de gouvernement et ont maintenant force de loi. Cependant, il faut plus de temps pour s'assurer que le changement, le professionnalisme et le soutien du milieu des affaires sont viables.

Viable (3-4) : le pays abrite des médias jugés professionnels, libres et viables, ou s'apprête à atteindre ces objectifs. Les systèmes qui appuient les médias indépendants ont survécu aux nombreux gouvernements, aux fluctuations économiques et aux changements dans l'opinion publique ou les conventions sociales.

Le panel a attribué à Djibouti une moyenne globale de 1,42. Les notes de la plupart des objectifs étaient très près de cette moyenne. Seul l'objectif 5, Institutions de soutien, était loin derrière les autres avec 1,27. Cette moyenne globale indique que Djibouti atteint les objectifs minimaux de l'IVM, mais de nombreux désavantages institutionnalisés s'imposent toujours aux médias.

Remarque : *les panélistes de l'IVM de Djibouti ont accepté de participer à la présente étude à condition que leurs noms ne soient pas rendus publics. La nature politique des médias favorise un climat d'autocensure. Une critique des médias, tant ceux qui sont régis par l'État que ceux de l'opposition, pourrait coûter le licenciement à son auteur.*

OBJECTIF 1 : LIBERTÉ D'EXPRESSION :

Note : 1,45

À Djibouti, l'information est dominée par les forces politiques et la liberté de la presse n'existe que de nom dans la mesure où les médias de l'opposition sont tolérés par le gouvernement. La note de l'objectif 1, soit 1,45, atteste que la structure juridique actuelle laisse peu de place à l'indépendance des médias. La plupart des indicateurs se sont situés près de cette moyenne, bien que l'indicateur 5, les médias publics ou de l'État n'ont pas droit à un traitement préférentiel de la part de la justice et la loi garantit l'indépendance du contenu éditorial, était considérablement inférieur aux autres. L'indicateur 4 sur les crimes envers les journalistes s'est beaucoup mieux classé, mais il était tout de même assez bas pour que nous en déduisions que les choses seraient différentes si les journalistes commençaient à agir indépendamment.

La constitution de Djibouti garantit les droits de l'homme, y compris la liberté d'expression, mais ces droits ne sont pas respectés. Les journalistes de l'opposition, les membres de la société civile qui s'expriment ouvertement et les dirigeants de l'opposition se font harceler et arrêter lorsqu'ils donnent leur point de vue. « Les lois relatives aux médias sont archaïques. Elles ont été créées durant la guerre civile et ne sont pas en vigueur ou ne sont pas appliquées comme il convient », a dit l'un des journalistes du panel.

Les lois actuelles, officiellement adoptées en 1990, n'adhèrent pas aux normes internationales de liberté d'expression. En 2007, une nouvelle loi a été adoptée par le parlement après avoir été proposée par le ministre de la Communication et de la Culture. Elle porte sur les conditions de travail et le bien-être des journalistes et des autres travailleurs des médias, et en même temps, énonce les droits et libertés des

journalistes. Toutefois, cette loi, qui a été acceptée par le président, n'est toujours pas en vigueur. Puisque les anciennes lois draconiennes ne sont pas pleinement appliquées et que la nouvelle loi tarde à l'être, le panel de l'IVM a conclu à une grande confusion dans le secteur des médias et à l'autocensure des journalistes à tous points de vue par crainte de dépasser les bornes établies par la loi.

L'information est étroitement surveillée à Djibouti, alors la propriété d'un média a souvent préséance sur la loi. La seule station de radio et de télévision qui exerce ses activités à Djibouti appartient à l'État. Deux des quatre maisons de la presse appartiennent au gouvernement djiboutien, tandis que les deux autres appartiennent à l'opposition. Les médias de l'opposition doivent présenter uniquement le point de vue des factions politiques de l'opposition et dès lors, ne peuvent pas être considérés comme objectifs ou indépendants.

Des plus, le gouvernement manipule entièrement le processus d'octroi de licences. « Le gouvernement sélectionne les agents du ministère qui octroie les licences parmi son propre groupe politique ou par copinage », a dit l'un des panélistes. Le processus de sélection n'est pas transparent et certains critères particuliers sont cachés. S'il arrive que des demandes

LES NORMES SOCIALES ET LÉGALES PROTÈGENT ET PROMOUVENT LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET L'ACCÈS À L'INFORMATION PUBLIQUE

INDICATEURS DE LIBERTÉ D'EXPRESSION :

- > Les protections légales/sociales de la liberté d'expression existent et sont mises en application.
- > L'octroi de licence aux médias électroniques est équitable, concurrentiel et apolitique.
- > L'entrée sur le marché et la structure fiscale des médias sont équitables et comparables à celles des autres industries.
- > Les crimes contre les journalistes ou les médias sont sévèrement punis par la justice, mais de tels crimes surviennent rarement.
- > Les médias publics ou de l'État n'ont pas droit à un traitement préférentiel de la part de la justice, et la loi garantit l'indépendance du contenu éditorial.
- > La diffamation est une question relevant du droit civil ; les fonctionnaires du gouvernement ont des normes d'éthique très rigoureuses, et la partie offensée doit établir la preuve de mensonge et de malice.
- > L'information publique est facile d'accès ; le droit d'accès à l'information est mis en application pour tous les médias et journalistes.
- > Les médias ont un accès illimité à l'information ; cette règle est mise en application pour tous les médias et journalistes.
- > L'accès à la profession de journaliste est libre, et le gouvernement n'impose aucune restriction, permis ou droits particuliers aux journalistes.

Le gouvernement manipule entièrement le processus d'octroi de licences. « Le gouvernement sélectionne les agents du ministère qui octroie les licences parmi son propre groupe politique ou par copinage », a dit l'un des panélistes. Le processus de sélection n'est pas transparent et certains critères particuliers sont cachés.

de licence privées soient examinées, il semble peu probable qu'une entreprise médiatique indépendante obtienne bel et bien une licence.

Le gouvernement permet aux entreprises étrangères et privées d'exercer leurs activités librement à Djibouti. Mais on n'accorde pas le même degré de liberté au secteur des médias. Aucune entreprise indépendante de médias ne peut s'installer à Djibouti. On remarque aussi une incohérence entre la réglementation légale et l'application des lois. Souvent, la pratique gouvernementale sur le terrain n'est pas au diapason des textes de loi. Les entreprises médiatiques ne sont pas surchargées d'impôts puisque la plupart d'entre elles appartiennent à l'État; même celles de l'opposition sont exonérées grâce à leurs relations politiques.

Le gouvernement accuse souvent les journalistes de l'opposition de faire campagne en faveur de l'opposition. Plusieurs journalistes de l'opposition et des dirigeants de médias ont été arrêtés à maintes reprises en raison de ce qu'ils avaient publié, et quelques-uns ont même été forcés à quitter le pays. Certains des journalistes arrêtés n'avaient jamais fait l'objet d'une condamnation officielle. Néanmoins, la violence directe envers les journalistes n'est pas un problème en ce moment. Étend donné le duopole établi des médias dirigés par l'État et par l'opposition, cela n'est guère surprenant. Toutefois, si jamais un média indépendant émergeait à Djibouti dans un avenir rapproché, la sécurité des travailleurs de ce secteur pourrait être mise à l'épreuve.

« Une publication fautive et malicieuse imprimée en ayant pour but la diffamation est une offense criminelle à Djibouti », a déclaré un participant à l'étude de l'IVM. Certains journalistes de l'opposition ont été arrêtés par le passé et traînés en cour sous des accusations de diffamation et d'insulte envers les dirigeants de l'État. Cependant, la cour ne condamne pas les journalistes à des peines de prison importantes, si tant est qu'elle les condamne, parce qu'ils ont

appris à être prudents et en définitive ces cas relèvent plutôt du harcèlement.

Les médias de l'État ne reçoivent pas de traitement préférentiel en dehors du fait qu'il n'existe que de la radiodiffusion d'État et leurs journalistes sont à l'abri du harcèlement officiel. Néanmoins, Djibouti ne garantit l'indépendance rédactionnelle ni par la loi ni en pratique et les médias d'État sont incontestablement biaisés en faveur du gouvernement. En outre, ils profitent habituellement d'un traitement préférentiel en ce sens que le gouvernement leur donne des renseignements qu'il ne donne pas aux médias de l'opposition. Certaines agences gouvernementales fournissent de l'information aux médias de l'opposition alors que d'autres soutiennent ne pas pouvoir donner l'information demandée. Comme aucune loi ne régit spécifiquement l'accès à l'information, les médias — surtout ceux qui sont dirigés par l'opposition — reçoivent l'information publique au bon gré du gouvernement.

L'accès aux nouvelles internationales et aux sources d'information au moyen d'Internet n'est soumis à aucune restriction. Les journalistes et les directeurs de la rédaction peuvent utiliser Internet pour accéder librement aux sources d'information. Les directeurs des médias d'États peuvent procurer un service Internet à leurs employés afin qu'ils accomplissent leur travail correctement, car le gouvernement est propriétaire du fournisseur. « Les médias, tant ceux de l'État que ceux de l'opposition, sont autorisés à réimprimer ou à rediffuser les émissions d'information étrangères et l'information des agences étrangères », a déclaré l'un des participants à l'étude.

Le gouvernement n'utilise pas l'octroi de licence, l'accréditation ou d'autres moyens pour accorder des privilèges spéciaux ou imposer des restrictions à un groupe particulier de reporters ou de directeurs de la rédaction. En outre, il n'a pas limité l'entrée des journalistes dans la profession en vertu de leur formation ou de leurs autres compétences. Cependant, le ministère de la Communication et de la Culture accrédite la presse étrangère lorsqu'elle vient commenter des événements à Djibouti et récemment, il a simplifié les exigences d'accréditation.

OBJECTIF 2 : JOURNALISME PROFESSIONNEL

Note : 1,39

La pratique journalistique s'éloigne grandement des normes généralement acceptées dans la profession, comme l'exactitude, l'équilibre et le reportage basé sur des faits. Le flot principal des sources d'information et de nouvelles

étant entre les mains des hommes politiques, la qualité du journalisme en souffre naturellement. La note globale de l'objectif 2 indique que les médias de Djibouti ne sont pas près d'atteindre les normes internationales en ce qui a trait à l'information fiable et objective. Pour l'instant, les citoyens doivent se contenter de deux points de vue tout aussi déformés l'un que l'autre, la vérité se trouvant quelque part entre les deux si tant est qu'elle soit rapportée. Alors que la plupart des indicateurs s'approchaient de la note globale, l'un d'entre eux se démarquait par sa faiblesse : l'indicateur 2, concernant l'éthique du journalisme. L'indicateur 8, sur le reportage spécialisé, a fait légèrement meilleure figure que les autres auprès des panélistes.

Bien que les reporters vérifient parfois leurs sources et l'exactitude de l'information, beaucoup d'entre eux rapportent les faits de manière à plaire à leurs patrons, surtout lorsqu'ils travaillent pour une entreprise gouvernementale. Les journalistes des médias d'État essaient d'éviter la subjectivité et observent les faits sous plusieurs angles lorsqu'il s'agit du domaine social, de la santé, de la culture ou d'autres sujets connexes. Par contre, lorsqu'ils cherchent des renseignements à caractère politique et qu'ils interrogent des représentants du gouvernement, ils n'oseront vraisemblablement pas poser de questions qui vont droit au but. Dans l'ensemble, le diffuseur de l'État (Radio Télévision Djibouti ou RTD) et le journal *La Nation* sont considérés comme des sources d'information fiables excepté pour les questions politiques.

« À Djibouti, les médias ne suivent pas de règles éthiques, mais il existe un code tacite que les journalistes suivent :

LE JOURNALISME RESPECTE LES NORMES PROFESSIONNELLES DE QUALITÉ.

INDICATEURS DU JOURNALISME PROFESSIONNEL :

- > Les articles sont justes, objectifs et bien documentés.
- > Les journalistes suivent les norms d'éthique généralement reconnues et acceptées.
- > Les journalistes et éditeurs ne pratiquent pas l'autocensure.
- > Les journalistes sont affectés à la couverture d'événements importants.
- > Le salaire des journalistes et autres professionnels des médias est suffisamment élevé pour décourager la corruption.
- > La programmation d'émissions de divertissement n'éclipse pas la programmation d'émissions d'information.
- > Les installations et l'équipement techniques servant au recueil, à la production et à la diffusion de l'information sont modernes et efficaces.
- > Il existe une programmation spécialisée de qualité (enquêtes, économie/affaires, local, politique).

La crainte de représailles du gouvernement — du congédiement aux amendes sinon à l'exil — force la majorité des journalistes à l'autocensure. On la retrouve chez plusieurs générations de journalistes au pays et parmi les chefs de rédaction, qui découragent les journalistes d'écrire des articles qui ne sont pas favorables au gouvernement.

ils demandent l'avis de leurs patrons sur le contenu des messages », a avoué un panéliste.

À Djibouti, les journalistes sont bien payés comparativement à ceux des pays voisins, mais comme le coût de la vie est aussi plus élevé, ils vivent maigrement. Ainsi, de nombreux journalistes et autres professionnels des médias échangent des pots-de-vin ou des cadeaux, venant surtout du gouvernement, contre la rédaction d'articles élogieux.

La crainte de représailles du gouvernement — du congédiement aux amendes sinon à l'exil — force la majorité des journalistes à l'autocensure. On la retrouve chez plusieurs générations de journalistes au pays et parmi les chefs de rédaction, qui découragent les journalistes d'écrire des articles qui ne sont pas favorables au gouvernement; on les incite plutôt à traiter n'importe quel évènement et à en faire des reportages pour autant que ces derniers lui soient favorables. La couverture de protestations, de réunions de l'opposition au cours desquelles le gouvernement est critiqué ou d'autres sujets négatifs créerait sans doute des problèmes aux chefs de la rédaction et aux journalistes. Pour parler de tels sujets, il faut généralement une permission du gouvernement, ce qui a un effet dissuasif. Du côté de l'opposition, la situation est semblable. Les journalistes donnent une orientation à leurs articles.

La plupart des journalistes rapportent tous les événements importants et toutes les questions cruciales, à l'exception, comme nous l'avons déjà dit, de ce qui concerne la politique, lorsque le récit doit présenter les patrons politiques sous un jour favorable. Certains genres d'évènement, s'ils sont traités, risquent fort d'entraîner des conséquences indésirables pour les chefs de la rédaction et les reporters, notamment, la corruption ou des crimes commis par des responsables gouvernementaux. Les médias de l'opposition ne traitent pas l'actualité gouvernementale. Les chefs de la rédaction peuvent interdire aux reporters de communiquer certains faits, par exemple, les évènements politiques de l'opposition

La plupart des chefs de la rédaction et des journalistes croient que leur rôle consiste à servir les intérêts de leur employeur de façon partisane plutôt qu'à servir le public de façon impartiale. Cela est particulièrement vrai des médias d'État, qui ne fonctionnent pas selon le modèle des médias publics. « Les médias d'État sont rarement ouverts aux points de vue et aux commentaires divergents et cela se voit dans leurs informations », a déclaré un panéliste.

au cours desquels l'État est fermement ou directement critiqué. De plus, à Djibouti, la liberté de parler de sujets relatifs aux questions de sécurité, nationale ou internationale, est limitée. Le journaliste doit attendre le feu vert de l'État avant de se lancer.

Il semble y avoir un équilibre entre le temps d'antenne consacré aux émissions d'information et de divertissement; aucune tendance vers un changement du statu quo n'est évidente. Dans l'ensemble, les gens reçoivent l'information lorsqu'ils en ont besoin, même si cette dernière est loin d'être fiable. Comparativement à ceux de l'opposition, les médias étatiques passent un temps considérable à rapporter les affaires de l'État. Ils soulignent ses efforts en matière de développement et font la promotion des émissions éducatives et culturelles qui soutiennent son programme politique.

Si les médias de l'État sont équipés d'installations et de systèmes modernes, on ne peut pas en dire autant de ceux de l'opposition, qui eux, ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire à la cueillette et à la distribution de l'information. Les participants à l'IVM ont pressé les organisations internationales et les pays donateurs d'aider à la modernisation des médias non étatiques à Djibouti.

Les journalistes de Djibouti ne font pas de reportages d'enquête. « Le principal obstacle est l'absence de médias libres et ouverts dans ce petit pays. Les travailleurs des médias, surtout les journalistes, ne sont pas préparés sur le plan professionnel; ils ne possèdent pas les compétences ni l'expérience journalistiques », a admis un panéliste.

À Djibouti, les médias traitent de sujets spécialisés, comme les sports, la santé et les affaires; certains journalistes ont acquis des compétences dans ces domaines. Ils consultent des experts et entreprennent des recherches en profondeur.

OBJECTIF 3 : PLURALITÉ DES SOURCES D'INFORMATION

Note : 1,46

Compte tenu du fait que des factions politiques — le gouvernement et l'opposition — ont la main mise sur les médias, la pluralité des sources d'information est nécessairement limitée. La multiplicité des points de vue fait grandement défaut. Alors que la plupart des indicateurs ont terminé dans un alignement quasi parfait les uns avec les autres, deux d'entre eux se sont démarqués : l'indicateur 2, accès aux médias internationaux; et 6, la transparence relativement à la propriété des médias, ont obtenu une note sensiblement plus élevée.

« Les sources d'information sont nombreuses, mais l'autocensure limite l'exactitude de l'information et la possibilité qu'ont les citoyens de confronter les sources », a dit l'un des panélistes.

Il n'y a pas d'entreprises privées de médias, mais les deux maisons de presses opposées fournissent les nouvelles locales et nationales. Les participants à l'IVM ont estimé qu'environ 25 pour cent de la population a les moyens d'acheter ces journaux. Ils ont également souligné qu'il existe une « culture orale » forte à Djibouti et que, dès lors, la radio constitue une source importante de nouvelles et d'information. Les émissions de radio et de télévision sont présentées par RTD.

LES NOMBREUSES SOURCES D'INFORMATION OFFRENT AUX CITOYENS DES INFORMATIONS FIABLES ET OBJECTIVES.

INDICATEURS DE LA PLURALITÉ DES SOURCES D'INFORMATION :

- > Une pluralité de sources d'information publiques et privées à prix abordable (ex., écrit, électronique, Internet) existe.
- > L'accès des citoyens aux médias domestiques ou internationaux n'est pas restreint.
- > Les médias publics ou d'État reflètent les points de vue du monde de la politique, ne démontrent aucun esprit partisan, et servent les intérêts du public.
- > Les agences de nouvelles indépendantes recueillent et transmettent l'information aux médias écrits et électroniques.
- > Les médias électroniques produisent leurs propres émissions d'information.
- > La transparence de la propriété des médias permet aux consommateurs de juger de l'objectivité de la source d'information ; la propriété des médias ne se limite pas à quelques conglomérats.
- > Un vaste éventail d'intérêts sociaux est reflété et représenté par les médias, notamment les sources d'information dans une langue minoritaire.

Les habitants de la capitale ont un accès plus grand aux médias que ceux des villages et des régions rurales. La situation s'explique par le fait que toutes les entreprises médiatiques ont leurs sièges dans la capitale. Il n'existe pas de médias communautaires pour dispenser des nouvelles et de l'information aux collectivités rurales. La capitale dispose également de meilleures infrastructures que la campagne, par exemple, des centrales d'électricité et des installations de communication capables de fournir les cafés Internet. Les résidents des villes utilisent souvent Internet pour obtenir des nouvelles et de l'information, mais les panélistes ont déploré le fait que la jeune génération perd son temps à discuter dans les forums et à suivre le football européen. L'utilisation d'Internet n'est pas restreinte à Djibouti et constitue une bonne source d'information indépendante. Le revenu a cependant une portée sur l'accès à Internet, au satellite ou à d'autres services de transmission : les personnes ayant un revenu élevé en profitent bien, alors que les pauvres n'en ont pas. En région rurale, en raison du manque d'électricité et du taux élevé d'analphabétisme, la radio est devenue une source importante d'information et de divertissement.

Le gouvernement n'impose aucune restriction d'accès aux sources d'information étrangères, comme la radio, les journaux et Internet. L'aisance économique influence cependant beaucoup le genre d'information que l'on peut obtenir à Djibouti. Des éditions imprimées étrangères sont offertes à prix généralement abordable. L'accès à Internet et aux chaînes satellites est moins abordable, mais RTD retransmet des émissions de la BBC, de VOA et de RFI. Ces sources étrangères répandent de l'information qui autrement ne serait pas transmise par les médias locaux et beaucoup de téléspectateurs sont attirés par l'excellente production des chaînes de télévision étrangères.

La plupart des chefs de la rédaction et des journalistes croient que leur rôle consiste à servir les intérêts de leur employeur de façon partisane plutôt qu'à servir le public de façon impartiale. Cela est particulièrement vrai des médias d'État, qui ne fonctionnent pas selon le modèle des médias publics. « Les médias d'État sont rarement ouverts aux points de vue et aux commentaires divergents et cela se voit dans leurs informations », a déclaré un panéliste. Il y a cependant une exception. En effet, RTD a récemment institué une émission matinale qui permet aux gens, y compris à ceux qui soutiennent l'opposition, d'appeler et d'exprimer leurs préoccupations sans restrictions.

Il n'y a pas d'agences de presse indépendantes à Djibouti. L'agence gouvernementale diffuse l'information de façon sélective afin de s'assurer qu'elle est flatteuse pour le gouvernement. Les médias de l'opposition s'approvisionnent

« À Djibouti, les professionnels des médias ne considèrent pas la publicité comme une bonne source de revenus, car ils comptent sur le financement provenant du parti au pouvoir et de l'opposition », a indiqué un panéliste.

parfois en information auprès de l'agence gouvernementale, mais comme ils ne paient pas, ils ne citent pas cette source.

Les diffuseurs achètent rarement des émissions, car ils produisent les leurs. Celles de RTD sont comparables à celles des diffuseurs internationaux en fait de compétences techniques et d'équipement utilisé. RTD distribue parfois ses émissions originales à des organisations internationales.

La propriété des médias à Djibouti ne laisse aucun doute : c'est soit le gouvernement, soit l'opposition. Étant donné le contexte actuel et l'attitude du gouvernement à l'égard des médias privés, les participants à l'IVM n'imaginent pas que ces derniers apparaîtront sur le marché djiboutien dans un avenir rapproché.

Pour terminer, même si on ne voit pas un large éventail d'intérêts sociaux dans les médias, RTD diffuse une programmation en de nombreuses langues, comme le somali, l'afar, l'arabe et le français.

OBJECTIF 4 : GESTION DES AFFAIRES

Note : 1,54

La note globale de 1,54 indique que les médias ne sont pas gérés de façon professionnelle à Djibouti. Ce n'est guère étonnant, compte tenu du fait qu'ils servent d'outil politique. Les panélistes ont accordé à tous les indicateurs une note s'approchant de la moyenne, l'indicateur 4, qui porte sur les revenus tirés de la publicité, étant le plus élevé; et l'indicateur 3, sur les agences de publicité, le plus bas.

Les panélistes s'entendaient sur le fait que les médias, tant ceux qui sont régis par l'État que ceux de l'opposition, ne travaillent pas de façon efficace et n'ont pas recours aux pratiques de gestion exemplaires. Le but des médias à Djibouti n'est pas le profit. C'est pourquoi la rationalisation des activités et l'adoption de mesures, comme un plan d'affaires et une comptabilité convenable, ne sont pas prioritaires. La gestion du personnel n'est pas transparente, car on ne dévoile pas les avantages sociaux ni les salaires des employés, et on ne

fournit pas de description claire des emplois. « La plupart des patrons de médias n'ont pas de compétences en journalisme ni les compétences nécessaires à la direction d'une entreprise de presse », a dit l'un des participants.

Ils ne cherchent pas activement de contrats publicitaires ou d'autre soutien venant du secteur privé, car le financement vient principalement du gouvernement ou de l'opposition, ce qui limite le recours à d'autres sources de revenus. « À Djibouti, les professionnels des médias ne considèrent pas la publicité comme une bonne source de revenus, car ils comptent sur le financement provenant du parti au pouvoir et de l'opposition », a indiqué un panéliste.

Les entreprises médiatiques ne cherchent pas à obtenir les services d'agences de publicité. Les médias de l'État reçoivent de l'aide du gouvernement sous forme de subventions. Dans le cas de la presse écrite, cette aide comprend les abonnements des ministères. Le gouvernement finance directement les activités de RTD. Naturellement, ce sont ces sources de revenus qui dictent la politique rédactionnelle, les pratiques de gestion et le contenu des nouvelles.

Aucune étude n'a été réalisée par le secteur des médias pour connaître les auditoires ou les émissions et les services les plus populaires. En présence d'une source fiable de revenus, la motivation à créer des produits adaptés à la demande du marché fait défaut. De la même façon, aucune organisation ne produit d'indices d'écoute de la radio et de la télévision ni de statistiques sur la circulation des journaux, qui est faible, selon les estimations, soit de 500 à 2000 exemplaires pour les quelques publications existantes.

LES MÉDIAS INDÉPENDANTS SONT BIEN DIRIGÉS, ET PERMETTENT AUX ÉDITORIALISTES DE S'EXPRIMER EN TOUTE LIBERTÉ

INDICATEURS DE GESTION DES AFFAIRES :

- > Les médias et firmes de soutien sont des entreprises efficaces, professionnelles et rentables.
- > Les revenus des médias proviennent de différentes sources.
- > Les agences de publicité et industries connexes soutiennent le marché de la publicité.
- > Le pourcentage des revenus tirés de la publicité par rapport aux revenus totaux est conforme aux normes généralement reconnues pour les commerces.
- > Les médias indépendants ne reçoivent aucune subvention gouvernementale.
- > Les études de marché sont utilisées pour formuler des plans stratégiques, augmenter les revenus et concevoir des produits répondant aux besoins et aux intérêts de l'auditoire.
- > Les indices d'écoute et les chiffres sur le tirage des journaux sont fiables et déterminés par une firme indépendante.

OBJECTIF 5 : INSTITUTIONS DE SOUTIEN

Note : 1,27

Les institutions de soutien qui permettraient au système des médias de fonctionner au meilleur de sa capacité n'existent pas ou sont totalement dominées par le gouvernement. En outre, la taille minime du marché et la nature bipolaire des médias posent des obstacles sérieux au développement futur du secteur. Par conséquent, cet objectif a reçu la note la plus basse de toutes; l'indicateur 4, sur les programmes d'études en journalisme, et l'indicateur 7, relatif à la politisation de la distribution des médias, ont mérité des notes particulièrement basses.

Pour nombre de raisons, il n'existe aucune association commerciale ni aucun syndicat comme soutien aux médias professionnels. Le gouvernement interdit généralement la formation de syndicats. Le problème n'est donc pas limité au secteur des médias. Le fait que les médias sont divisés entre les principaux groupes politiques, le gouvernement et l'opposition, constitue un autre obstacle. Les problèmes tribaux et ethniques nuisent aussi à la formation d'associations. L'opposition a souvent critiqué le gouvernement parce qu'il complique la formation d'associations de journalistes, mais cette situation ne changera sans doute pas. Les participants à l'IVM ont aussi remarqué qu'aucune organisation civile ne travaille avec les médias pour promouvoir la liberté d'expression ou l'indépendance des médias. Il n'existe pas de groupes de gardiens vigilants pour signaler les abus aux droits ou pour faire pression auprès du gouvernement afin que des changements positifs se produisent.

Djibouti souffre aussi d'un manque d'établissements d'enseignement capables de donner aux étudiants qui le désirent une formation pratique plutôt que des connaissances théoriques. Pour ce qui est des études dans le domaine spécifique des médias, il n'existe pas d'école de journalisme ni de faculté ayant les compétences voulues pour enseigner cette matière. En outre, les possibilités d'études à l'étranger sont limitées. La majorité des journalistes locaux ont d'abord été recrutés comme traducteurs par le ministère du Travail et sont devenus journalistes par la suite. Pour renverser la situation, il faudrait un milieu de professionnels convenablement formés et expérimentés. Les médias ont engagé des journalistes diplômés du pays voisin, la Somalie et quelques journalistes ont reçu leurs diplômes de programmes dispensés dans d'autres pays.

Par contre, il existe des formations de courte durée. Mais, comme l'a fait remarquer un panéliste, « ces possibilités pour les professionnels des médias sont plus accessibles pour les entreprises appartenant à l'État que pour celles de l'opposition ». Les programmes de formation sont organisés

en collaboration avec des organismes internationaux. Les cours de journalisme de base sont parmi les plus populaires, mais il faut aussi des cours de journalisme d'enquête et de travail éditorial. « Il n'y a pas de programmes qui comblerent les besoins professionnels de tous les services d'une entreprise médiatique, comme le journalisme, le travail éditorial, la publicité, la diffusion radiophonique et télévisuelle et l'édition », a attesté un journaliste du panel.

Les installations utilisées pour le journalisme et les industries qui le soutiennent ne sont pas apolitiques et ne sont pas, pour la plupart, dirigées par des intérêts privés. « Les principales imprimeries sont aidées financièrement par le gouvernement, mais [elles sont] libres d'imprimer tout ce qui n'entre pas en contradiction avec les politiques gouvernementales », a ajouté l'un des panélistes. Les entreprises de distribution et d'imprimerie peuvent à peine servir les médias dans leur état actuel. À ce jour, elles n'ont pas été manipulées pour s'ingérer dans le travail des médias. Tous les émetteurs de radiodiffusion sont la propriété de l'État et sont gérés par lui à l'usage exclusif de RTD.

Participants au panel

Tel que nous l'avons indiqué plus haut, les panélistes de l'IVM de Djibouti ont accepté de participer à la présente étude à condition que leurs noms ne soient pas rendus publics.

L'étude sur Djibouti a été coordonnée et dirigée en partenariat avec l'Union nationale des journalistes de Somalie, Mogadiscio, Somalie.

LES INSTITUTIONS DE SOUTIEN VEILLENT SUR LES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS DES MÉDIAS INDÉPENDANTS.

INDICATEURS DES INSTITUTIONS DE SOUTIEN :

- > Les associations commerciales veillent sur les intérêts des propriétaires de médias privés et offrent des services aux membres.
- > Les associations professionnelles protègent les droits des journalistes.
- > Les ONG appuient la liberté d'expression et les médias indépendants.
- > Des programmes d'études en journalisme de qualité qui offrent une expérience pratique élaborée existent.
- > Des programmes de formation à court terme et de stages permettent aux journalistes d'améliorer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles.
- > Les journaux et les installations d'imprimerie sont privés, apolitiques et sans restriction.
- > Les canaux de distribution des médias (kiosques, émetteurs, Internet) sont privés, apolitiques et sans restriction.